

Vos questions / nos réponses

# Addiction au casino

Par [Profil supprimé](#) Postée le 04/06/2014 14:18

Bonjour. Donc voilà, j'ai un très gros problème concernant l'addiction au casino de ma mère. Cela fait + de 2 ans qu'elle y va. Dans le dos de mon père, elle a dépensé plus de 15 000€ qui lui appartenait... Depuis plus d'un an, ils sont séparés donc elle peut faire ce qu'elle veut maintenant.

Quand je l'ai découvert, je lui ai demandé d'arrêter, ce qu'elle m'a dit qu'elle avait fait, je l'ai cru naïvement... Mais depuis qu'elle n'a qu'un seul salaire, nous avons dû mal à finir le mois, car elle va toujours au casino...

Elle a promis sur les têtes de mes sœurs et moi, à deux reprises, qu'elle avait arrêté. Le mois dernier, nous avons vraiment eu du mal à finir le mois. Il y a deux semaines, elle m'a dit qu'elle avait compris la leçon et qu'elle n'irait plus. Mais hier j'ai découvert son compte : j'ai vu les retraits d'argent pour je ne sais quoi, et un retrait pour le Casino qui datait du 30 mai au 1 juin... Ce qui fait qu'elle est en négatif sur son compte bancaire !

Depuis qu'elle joue au casino, elle ment beaucoup, surtout à ses filles... Et est quasiment plus à la maison.

J'ai beau l'a sermonné, elle s'en fout totalement... Elle m'a dit qu'elle s'embêter à la maison donc c'est pour ça qu'elle y allait, malgré qu'elle ait un nouveau copain depuis quelques mois... Et elle ne veut pas nous le présenter donc je ne peux pas lui en parler pour qu'il m'aide.

Je ne sais pas quoi faire. Mes sœurs sont plus jeunes que moi et ne peuvent donc pas intervenir. Mon père et elle ne s'adresse plus la parole, donc pas d'aide de son côté non plus...

Je suis du Nord.

Merci d'avance pour votre réponse, cordialement.

---

**Mise en ligne le 10/06/2014**

Bonjour,

Votre mère semble effectivement faire l'objet d'une addiction et le jeu occupe une place centrale dans sa vie au détriment d'autres investissements affectifs et sociaux. Bien qu'elle ne semble pas être réfractaire au dialogue, ce qui est très positif et à encourager, il n'en demeure pas moins qu'elle reste prise dans son

addiction. Son comportement l'illustre tout à fait : mensonges aux proches, démesure des dépenses affectées à sa pratique du jeu, sorties répétées, etc.

Nous mesurons votre difficulté mais aussi l'étroitesse de votre marge de manœuvre. Cependant la situation, pour difficile qu'elle soit, n'est pas irréversible. Il faut pour cela que votre mère veuille s'en sortir elle-même, qu'elle se fasse aider mais aussi qu'elle s'investisse pleinement dans l'aide qui va s'offrir à elle. L'aide en question peut s'obtenir dans les CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) dans lesquels elle pourra rencontrer des professionnels (assistantes sociales, infirmières, médecins addictologues...).

Sachez que vous-même pouvez prétendre à cette aide au titre de l'entourage. Dans le cadre du soutien familial, ces mêmes professionnels vous conseilleront sur la méthode à employer ou à éviter, l'attitude à adopter ou pas pour mieux aider votre mère. D'autre part vous pourrez aborder également la précarité financière de votre situation avec l'assistante sociale du Centre. Nous vous avons mis en fin de notre réponse quelques adresses de ces centres, vous pouvez les contacter.

En attendant que votre mère accepte de se faire aider elle peut toujours envisager de réduire sa pratique du jeu par divers moyens qui lui plairont. Il lui est possible de se recréer d'autres désirs, d'autres loisirs qui ne vont forcément pas affecter ses finances ou sa vie sociale. Vous pouvez bien évidemment lui suggérer de nous appeler pour que nous en parlions.

Vous également pouvez nous joindre par tchat via notre site ou au 09 74 75 13 13 (Joueurs Info Service, appel non surtaxé, tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin).

Bien cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

**[CHA - consultations hospitalières d'addictologie](#)**

130, avenue Louis Herbeaux  
Centre Hospitalier Général de Dunkerque  
**59385 DUNKERQUE**

**Tél :** 03 28 28 56 72

**Site web :** <https://www.ch-dunkerque.fr>

**Secrétariat :** du lundi au vendredi de 9h à 17h

[Voir la fiche détaillée](#)

**[Centre de Soins en addictologie](#)**

20, avenue Julien Lagache  
Centre Hospitalier la Fraternité  
**59100 ROUBAIX**

**Tél :** 03 20 99 32 23

**Site web :** [www.ch-roubaix.fr/nos-services/medecine/addictologie/](http://www.ch-roubaix.fr/nos-services/medecine/addictologie/)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

[Voir la fiche détaillée](#)

## **CSAPA Réagir**

119, rue de Dunkerque  
**59200 TOURCOING**

**Tél :** 03 20 25 91 83

**Site web :** <https://cedragir.fr/>

**Secrétariat :** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Sauf mardi : 13h30-17h

**Accueil du public :** Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Sauf mardi : 13h30-17h

**Substitution :** Centre méthadone, délivrance du lundi au vendredi de 8h30 à 10h30 et de 15h à 16h30 (sauf le mardi matin).

**Consultat° jeunes consommateurs :** Sur rendez vous aux horaires du CSAPA

[Voir la fiche détaillée](#)